

LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE

LA PÉNURIE DE MÉDECINS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. P. B. Rynard (Simcoe-Nord): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Étant donné la déclaration alarmante faite au Conseil des recherches médicales du Canada par un comité spécial de médecins éminents qui ont signalé que le blocage des fonds fédéraux affectés aux ressources et aux subventions médicales risquait de supprimer toute possibilité d'admettre un plus grand nombre d'étudiants en médecine, alors que le besoin en est si urgent, et étant donné d'autre part que l'assurance frais médicaux est encouragée dans tout le Canada par le gouvernement fédéral, le ministre voudrait-il songer à ce problème lorsqu'il rencontrera les ministres fédéraux et provinciaux en décembre?

L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, le problème des installations nécessaires à la formation du personnel médical est toujours une question importante et nous en discuterons certainement avec nos homologues provinciaux.

[Français]

L'INDUSTRIE

ON DEMANDE QUE LE CANADA FABRIQUE DES PIÈCES POUR LES AVIONS À RÉACTION

A l'appel de l'ordre du jour.

M. André Fortin (Lotbinière): Monsieur l'Orateur, je voulais poser une question à l'honorable ministre des Transports, mais, en son absence, je la poserai à son secrétaire parlementaire.

La société Air Canada a commandé 10 avions à réaction de type L-1011 de la compagnie Lockheed qui, semble-t-il, serait d'accord pour fabriquer certaines pièces au Canada. Le secrétaire parlementaire peut-il nous confirmer, à ce moment-ci, que des ententes sont négociées actuellement entre le Canada et cette compagnie pour que des pièces servant à la fabrication de ces avions soient faites au Canada, afin que la main-d'œuvre canadienne soit utilisée?

M. l'Orateur: A mon avis, cette question pourrait être inscrite au *Feuilleton*. S'il y a urgence, l'honorable député pourrait en discuter au moment de l'ajournement.

[L'hon. M. Davis.]

[Traduction]

LA CHAMBRE DES COMMUNES

L'ÉTUDE DES RECOMMANDATIONS DES COMITÉS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. W. B. Nesbitt (Oxford): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au premier ministre. Le gouvernement va-t-il modifier les règles de procédure de façon qu'on puisse annuler les décisions prises par les comités permanents ou spéciaux de la Chambre si le gouvernement les désapprouve, comme on essaie de le faire à l'heure actuelle au comité permanent des transports?

M. l'Orateur: A l'ordre. La question prête à controverse et n'est pas acceptable, je pense, sous cette forme.

LE DÉVELOPPEMENT RURAL

LE RAPPORT DE L'ARDA SUR LES ZONES DE PAUVRETÉ CHEZ LES INDIENS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Robert Simpson (Churchill): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Voudrait-il déposer le rapport de l'ARDA sur les zones de pauvreté chez les Indiens, dont la presse a publié des extraits? On pourrait ainsi en discuter à fond et en connaissance de cause.

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur l'Orateur, je ne peux malheureusement déposer ce rapport immédiatement. J'espère pouvoir le déposer au début du mois prochain. Nous attendons la traduction française du rapport afin de pouvoir le déposer, comme les règlements de la procédure parlementaire l'exigent.

[Traduction]

M. Simpson: Monsieur l'Orateur, je me demande si la Chambre me permettrait à moi de déposer le rapport?

Des voix: D'accord.

M. Donald MacInnis (Cape Breton-East Richmond): Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège. (*Exclamations*) Le député de Churchill a parlé d'un document qu'il s'est montré disposé à déposer. A mon avis, il serait conforme au Règlement que le député dépose maintenant ce document.

Le très hon. M. Trudeau: Dans les deux langues?

[Français]

L'hon. M. Chrétien: Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège.